



À LA UNE

Citoyens de Les Méchins, vous connaissez les problèmes que nous rencontrons avec la nouvelle station de pompage depuis sa mise en service. Le fait est que l'entreprise Dagua, celle qui assure l'installation et la mise en service de la station, a fait faillite. Elle n'est plus en mesure de respecter ses engagements. Elle n'assume plus les coûts liés à la période de rodage nécessaire à la mise en place d'une telle installation et nous somme dans l'obligation de faire appel à un tiers, V03.

Après vérifications auprès d'un avocat, il s'est avéré que nous étions dans l'impossibilité d'entamer des poursuites, car Dagua est protégé par la loi sur les faillites. Aussi, pour résoudre ce problème, nous misons maintenant sur une intervention politique via le Ministère des Affaires municipales. Notre député, Monsieur Pascal Bérubé, sera également sollicité dans ce dossier.

Pour ce faire, nous avons adopté une résolution qui rappelle au gouvernement que nous avons, en toute bonne foi, fait confiance au Comité sur les technologies de traitement en eau potable du gouvernement du Québec lorsque nous avons été dans l'obligation d'implanter une usine de traitement de l'eau potable usant de la technologie de Dagua.

Au cours des dernières semaines, nous avons fait le constat que Dagua mettait dans l'embarras d'autres municipalités. Nous avons donc pris l'initiative de leur faire parvenir une résolution afin que, conjointement, nous demandions une

intervention politique dans ce dossier puisque sur le plan judiciaire il nous est impossible d'agir. Ces municipalités sont Montebello, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Antoine-sur-Richelieu.

Nous avons déjà reçu des retours positifs de certaines municipalités et nous pensons être en mesure d'agir conjointement prochainement. Nous vous remercions encore une fois pour votre patience dans ce dossier.

OFFRE D'EMPLOI

Nous sommes à la recherche d'un surveillant pour le gymnase, pour la période des fêtes et les soirs de semaines et les fins de semaine, à partir de janvier.

La personne doit être responsable autonome et disponible. Les tâches sont : ouvrir/barrer le gymnase au début et à la fin de chaque activité. Sortir/ranger les équipements nécessaires. Nettoyer le gymnase. Fermer à clef le gymnase. Le salaire est de 9.90\$/h. Si vous êtes intéressés, faites parvenir vos Curriculum Vitae au bureau municipal.

LE PÈRE NOËL À LES MÉCHINS !

Le Père Noël arrive à Les Méchins en traineau avec ses lutins le 24 décembre. Il suffit de déposer un cadeau à l'entrée de votre maison et il lui fera plaisir de remettre ce cadeau à la personne de votre choix.

Tu connais un enfant ou une personne plus âgée à qui cela ferait plaisir? Alors, inscris-toi sur la liste du père Noël en téléphonant au 418 729-3523 ou en





envoyant un courriel à l'adresse suivante : christine1.martin1@live.ca

La participation est gratuite, mais les dons seront acceptés au profit de la fabrique de Les Méchins.

FÊTE DE NOËL

Le comité des loisirs organise cette année la Fête de Noël des enfants qui aura lieu le 16 décembre prochain à 10 h 30 à l'aréna de Les Méchins. Il y aura de l'animation, des activités ainsi que le Père Noël qui remettra de jolis cadeaux à tous les enfants de 0 à 12 ans résidents à Les Méchins, présents qui auront été inscrits avant le 6 décembre prochain.

Pour se faire, vous devez communiquer avec Martine Beaupré (729-3102) en donnant le nom, le sexe ainsi que l'âge de l'enfant.

À noter que l'inscription de chaque enfant est essentielle pour nous permettre de prévoir le nombre de cadeaux exact, de pouvoir les personnaliser et aussi pour organiser notre fête en conséquence. Cette fête est gratuite pour tous! Venez vous amuser avec le Père Noël en apportant votre cœur d'enfant et votre sourire!

COOP DE LES MÉCHINS

Veillez noter que la coopérative de solidarité de Les Méchins tiendra son assemblée de constitution le 14 décembre 2012 à 19 h heures à l'église et non au local des Chevaliers de Colomb. Le lieu a été déplacé pour des raisons hors de notre contrôle Nos excuses pour ce changement.

DESJARDINS

Les caisses populaires Desjardins du Rivage et des Monts tiennent à vous informer de leurs nouvelles heures d'ouverture du centre de service de Les Méchins. À compter du 14 janvier, la Caisse fermera de 11h30 à 12h30.

ZUMBA !

Un cours de zumba de 10 semaines sera offert à partir du 21 janvier 2013, à l'aréna, tous les lundis, de 18 h 30 à 19 h 30. Le coût est de 140 \$ par personne pour les 10 semaines. Les frais d'inscription devront être payés en totalité au plus tard le 14 janvier en argent comptant.

Vous pouvez vous inscrire à partir de l'âge de 12 ans.

Pour vous inscrire ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Josiane Lefebvre au 418 729-3376.

TEMPS DES FÊTES

Au nom du conseil municipal de Les Méchins et en mon nom personnel, je tiens à vous offrir mes meilleurs vœux pour la période des fêtes. Joyeux Noël et Bonne Année!

VOS COMMENTAIRES

Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Vous pouvez les adresser par courriel à Jean-Sébastien Barriault à l'adresse : jsbario@hotmail.com Pour les citoyens qui le désirent, M. Barriault est disponible sur rendez-vous. Pour prendre rendez-vous, contactez Mme Martine Marceau, au 418 729-3952.

